



RAPPORT SUR LA SOLVABILITÉ ET LA SITUATION FINANCIÈRE

- RSSF -

**RAPPORT 2020
SUR LES DONNÉES AU 31 DÉCEMBRE 2019**

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
SYNTHESE	2
LEXIQUE.....	3
1. ACTIVITÉS ET RÉSULTATS.....	4
1.1. ACTIVITÉ	4
1.2. RÉSULTATS DE SOUSCRIPTION	4
1.3. RÉSULTATS DES INVESTISSEMENTS	5
1.4. RÉSULTAT DES AUTRES ACTIVITÉS.....	6
1.5. AUTRES INFORMATIONS	6
2. SYSTÈME DE GOUVERNANCE.....	7
2.1. INFORMATIONS GENERALES SUR LE SYSTEME DE GOUVERNANCE	7
2.2. EXIGENCES DE COMPÉTENCE ET D'HONORABILITÉ	8
2.3. SYSTEME DE GESTION DES RISQUES, Y COMPRIS L'EVALUATION INTERNE DES RISQUES ET DE LA SOLVABILITE	8
2.4. SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE	9
2.5. FONCTION AUDIT INTERNE	11
2.6. FONCTION ACTUARIELLE	11
2.7. SOUS-TRAITANCE	12
2.8. AUTRES INFORMATIONS	12
3. PROFIL DE RISQUES	13
3.1. RISQUE DE SOUSCRIPTION.....	14
3.2. RISQUE DE MARCHÉ	16
3.3. RISQUE DE CRÉDIT	18
3.4. RISQUE DE LIQUIDITÉ.....	19
3.5. RISQUE OPÉRATIONNEL.....	20
3.6. AUTRES RISQUES IMPORTANTS.....	21
3.7. AUTRES INFORMATIONS	21
4. VALORISATION À DES FINS DE SOLVABILITÉ	22
4.1. ACTIFS.....	23
4.2. PROVISIONS TECHNIQUES	24
4.3. AUTRES PASSIFS	25
4.4. MÉTHODES DE VALORISATION ALTERNATIVES.....	25
4.5. AUTRES INFORMATIONS	25
5. GESTION DU CAPITAL	26
5.1. FONDS PROPRES.....	26
5.2. CAPITAL DE SOLVABILITE REQUIS ET MINIMUM DE CAPITAL REQUIS	28
5.3. UTILISATION DU SOUS-MODULE « RISQUE SUR ACTIONS » FONDE SUR LA DUREE DANS LE CALCUL DU SCR.....	29
5.4. DIFFERENCES ENTRE LA FORMULE STANDARD ET TOUT MODELE INTERNE UTILISE	29
5.5. NON-RESPECT DU MINIMUM DE CAPITAL REQUIS ET NON-RESPECT DU CAPITAL DE SOLVABILITE REQUIS	29
5.6. AUTRES INFORMATIONS	29
ANNEXE	30

INTRODUCTION

Le régime prudentiel Solvabilité 2 est entré en application le 1er janvier 2016.

Le présent rapport sur la solvabilité et la situation financière (ou RSSF), à destination du public, est établi en application des articles 51 à 56 de la Directive 2009/138/CE du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2009 et des mesures d'exécution publiées sous forme de règlement le 17 janvier 2015.

Le rapport présente les informations visées aux articles 292 à 298 pour les entités solos. Il respecte la structure prévue à l'annexe 20 du règlement.

Il concerne la période de référence du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Ce rapport est composé des six parties, comportant les informations qualitatives et quantitatives, une synthèse et cinq modules : activités et résultats, système de gouvernance, profil de risque, valorisation à des fins de solvabilité et gestion du capital.

Ce rapport, relatif à l'exercice 2019, a été soumis à l'approbation du Conseil d'Administration lors de la séance du 17 avril 2020.

Il est communiqué à l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), et est publié sur le site internet de l'entreprise.

SYNTHESE

MUTA SANTÉ est une mutuelle livre II, régie par le code de la Mutualité, agissant principalement en assurance santé et possédant les agréments pour les branches 1 (accidents) et 2 (maladie) et depuis septembre 2019 également pour les branches 20 (Vie-Décès) et 21 (Natalité).

Sur l'exercice 2019, MUTA SANTÉ affiche un chiffre d'affaire net de taxes de 81,1 M€, en progression de 6% par rapport à l'exercice précédent. Le résultat net de l'exercice 2019 est de 1,1 M€.

MUTA SANTÉ est principalement exposée aux risques de souscription santé et de marché. Le risque de souscription santé est en progression cette année du fait de l'augmentation de l'activité et d'un effet résiduel de la résiliation du contrat de réassurance santé à effet du 31 décembre 2018. Avec l'augmentation du risque marché, le Capital de solvabilité requis (SCR) par le législateur évolue pour atteindre 21.9 M€ contre 19.9 M€ l'an dernier. Le Minimum de solvabilité requis (MCR) est quant à lui de 5,5 M€ en 2019 contre 5.0M€ en 2018.

La valorisation de chaque poste du bilan laisse apparaître un montant de fonds propres de 51,9 M€ en 2019 contre 51.2M€ en 2018.

Finalement, le ratio de couverture du SCR de MUTA SANTÉ reste confortable et atteint 237%. Le ratio de couverture du MCR est quant à lui de 948%.

Chiffres clés de MUTA SANTÉ :

	2018	2019
Chiffre d'affaires HT	76,3 M€	81,1 M€
Résultat comptable	1,5 M€	1,1 M€
Ratio de couverture du SCR	258%	237%
Ratio de couverture du MCR	1031%	948%

La crise sanitaire due au COVID-19 que traverse la France sur le 1^{er} semestre 2020 aura forcément des impacts sur l'activité 2020 de la Mutuelle. Néanmoins compte tenu d'un portefeuille restreint en collectif santé et en collectif prévoyance, MUTA SANTÉ est faiblement exposé à un défaut de paiement des cotisations des entreprises et à une augmentation de la sinistralité en prévoyance. L'impact le plus important devrait être au niveau financier avec la baisse des plus-values latentes qui aura un impact sur le ratio de solvabilité. Un travail de projection selon différents scénarios sera effectué au courant de l'année 2020 dans le cadre de l'élaboration du rapport EIRS validé par le Conseil d'Administration et transmis à l'autorité de Contrôle (ACPR).

LEXIQUE

ACPR	Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution
BE	Meilleure estimation (<i>Best Estimate</i>)
EIRS	Evaluation Interne des Risques et de la Solvabilité (ORSA en anglais)
ID	Impôt Différé
LoB	Ligne d'activité en français (<i>Line of Business</i>)
MCR	Minimum de capital requis (<i>Minimum Capital Requirement</i>)
ORSA	<i>Own risk and solvency assessment</i> (EIRS en français)
QRT	<i>Quantitative Reporting Templates</i> , ou états quantitatifs
SCR	Capital de solvabilité requis (<i>Solvency Capital Requirement</i>)

1. ACTIVITÉS ET RÉSULTATS

1.1. ACTIVITÉ

MUTA SANTÉ est une mutuelle livre II, régie par le code de la Mutualité, agissant majoritairement en assurance santé et possédant les agréments pour les branches :

Branche 1 : Accidents

Branche 2 : Maladie

Branche 20 : Vie-Décès (depuis septembre 2019)

Branche 21 : Natalité (depuis septembre 2019)

Pour rappel, MUTA SANTÉ est sortie du groupe AG2R LA MONDIALE au 31 décembre 2018 par décision de l'Assemblée Générale du 02 novembre 2017 et à ce titre MUTA SANTÉ dispose depuis le 17 décembre 2018 de son propre personnel, de ses locaux et de son système d'information.

L'enjeu principal de MUTA SANTÉ, sur les années à venir sera d'être capable de séduire toujours plus de nouveaux assurés pour faire face au vieillissement naturel de sa population assurée et de continuer à proposer un niveau de gestion et un service de qualité compte tenu des évolutions règlementaires. Ainsi, MUTA SANTÉ afin de renforcer son développement a souhaité se diversifier au niveau des contrats collectifs d'entreprise, domaine où elle possède les compétences nécessaires en gestion ou en technique.

C'est dans le cadre de cet objectif qu'il a été demandé une extension d'agrément aux branches 20 et 21 au courant de l'année 2019 afin de pouvoir proposer une gamme complète de produits collectifs aux entreprises régionales en intégrant les risques prévoyance (décès et arrêt de travail).

1.2. RÉSULTATS DE SOUSCRIPTION

L'activité de MUTA SANTÉ est concentrée en 2019 sur la Lob 1 (*line of business*, ou ligne d'activité) : frais médicaux courts termes (non assimilable à des techniques vie).

Le résultat de souscription de MUTA SANTÉ est le suivant :

RESULTAT DE SOUSCRIPTION (montants en K€)	2018	2019
(+) Cotisations brutes	76 348	81 079
(-) Charges de sinistres	-65 819	-71 643
(-) Frais	-10 894	-8 819
(+/-) Résultat de réassurance	-153	-1
TOTAL	-517	615
Ratio combiné (sinistres+frais) /cotisations	100,5%	99,2%
Ratio sinistres/cotisations	86,2%	88,4%

Le résultat de réassurance se décompose comme suit :

RESULTAT DE REASSURANCE (montants en K€)	2018	2019
(-) Cotisations cédées	-38 175	9
(-) Charges de sinistres cédées	32 893	-277
(+) Commissions reçues	5 128	267
TOTAL	-153	-1

Le résultat de souscription s'élève à **+615 K€** en 2019, contre **-517 K€** en 2018. Cette amélioration importante du résultat de souscription est due à une baisse des frais par rapport à 2018 dont l'effet a été atténué par une légère augmentation de la sinistralité.

Pour rappel, en 2018 les frais avaient augmenté de façon conséquente du fait d'une provision exceptionnelle de frais facturés par le GIE Ag2R Réunica de 1,7M€ au titre de coûts de désimbrication dans le cadre de la sortie de MUTA SANTÉ du groupe. Par ailleurs, le contrat de réassurance sur le risque santé a été résilié par Arpege Prévoyance au 31/12/2018 d'où une cession en réassurance très faible en 2019.

1.3. RÉSULTATS DES INVESTISSEMENTS

Le résultat financier de MUTA SANTÉ est le suivant :

RESULTAT DES INVESTISSEMENTS (montants en K€)	2018	2019
(+) Revenus des placements	234	219
(+) Autres produits des placements	32	34
(+) Profits provenant de la réalisation des placements	1 914	1 654
(-) Frais de gestion interne et externe des placements et des frais financiers	-36	-57
(-) Autres charges de placements	-87	-80
(-) Pertes provenant de la réalisation des placements	-26	-16
TOTAL	2 031	1 755

Le résultat financier s'élève à **1 755 K€** en 2019 contre **2 031 K€** en 2018. Cette baisse correspond à une moindre réalisation des plus-values latentes sur placements qui passent de 1 914 K€ à 1 654 K€.

1.4. RÉSULTAT DES AUTRES ACTIVITÉS

RESULTAT DES AUTRES ACTIVITES (montants en K€)	2018	2019
(+) Autres produits non techniques	0	0
(-) Autres charges non techniques	-98	-38
(+) Produits exceptionnels	0	0
(-) Charges exceptionnelles	0	0
(-) Impôts sur le résultat	38	-1 239
TOTAL	-60	-1 277

Le résultat des autres activités s'élève à **-1 277 K €** en 2019, contre **-60 K€** en 2018. Cette variation est due à la charge d'impôt supplémentaire du fait de la hausse du stock des plus-values latentes au 31/12/2019 alors que ces dernières avaient baissé en 2018.

RESULTAT NET SOCIAL (montants en K€)	2018	2019
RESULTAT DE SOUSCRIPTION	-517	615
RESULTAT DES INVESTISSEMENTS	2 031	1 755
RESULTAT DES AUTRES ACTIVITES	-60	-1 277
TOTAL	1 454	1 093

Le résultat net social de l'entité s'élève donc à 1 093 K€ en 2019 contre 1 454 K€ en 2018. Cette baisse s'explique principalement par la hausse du montant de l'impôt qui n'est compensée qu'en partie par une amélioration du résultat de souscription.

1.5. AUTRES INFORMATIONS

À la suite de l'agrément des branches 20 et 21 obtenu en septembre 2019, il sera distingué en 2020 l'activité santé de l'activité prévoyance non-vie (arrêt de travail) et prévoyance vie (décès).

2. SYSTÈME DE GOUVERNANCE

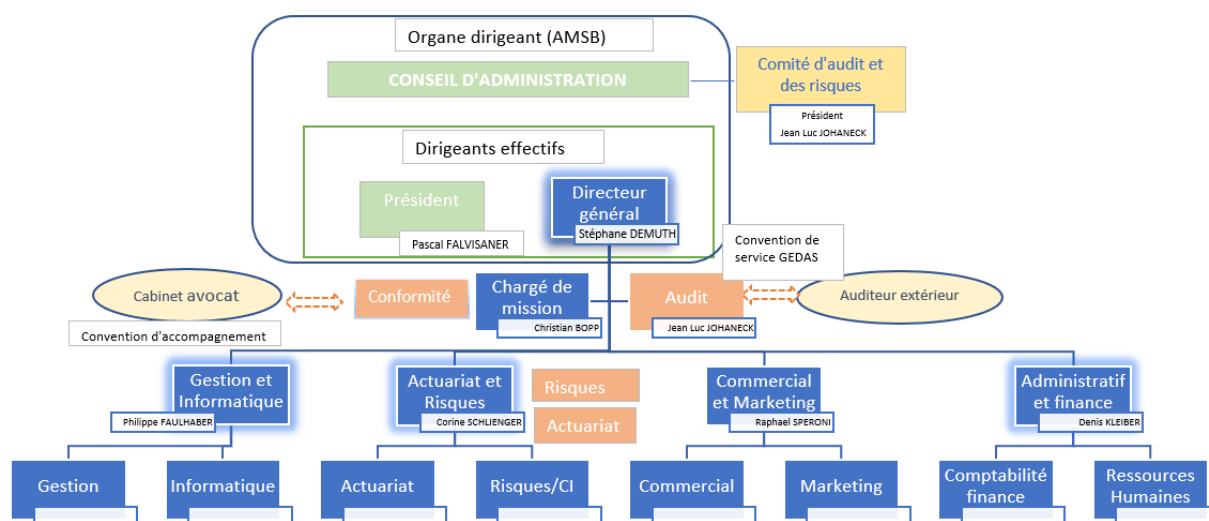
2.1. INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE SYSTÈME DE GOUVERNANCE

Le Conseil d'Administration de MUTA SANTÉ est composé de 24 administrateurs, dont un(e) président(e), un(e) vice-président(e), un(e) trésorier et un(e) secrétaire. Les mandats et les fonctions des administrateurs sont issus des élections du 16 juin 2016 avec renouvellement du Président et du bureau lors du Conseil d'Administration d'octobre 2019.

Courant 2019 se sont tenues 4 réunions du Conseil d'Administration et une Assemblée générale le 04 juin 2019.

Le Directeur général et le Président de la mutuelle sont nommés en tant que dirigeants effectifs avec :

- Pascal FALVISANER, Président de MUTA SANTÉ ;
- Stéphane DEMUTH, Directeur général de MUTA SANTÉ.



Par ailleurs, le Conseil d'Administration a créé un Comité d'Audit et des Risques composé de 8 administrateurs et d'un membre extérieur disposant de compétences comptables et financières. Une charte de fonctionnement du Comité d'Audit et des Risques a été approuvée par celui-ci en janvier 2019.

Ce Comité d'Audit et des Risques a pour mission principale de suivre :

- Le processus d'élaboration des informations comptables et financières
- L'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques
- Le contrôle légal des arrêtés de comptes annuels
- Les interventions des commissaires aux comptes

2.2. EXIGENCES DE COMPÉTENCE ET D'HONORABILITÉ

2.2.1. Fonctions clés

Le système de gouvernance de MUTA SANTÉ repose notamment sur l'animation de la fonction de gestion des risques, de la fonction actuarielle, de la fonction de vérification de la conformité, de la fonction audit interne et d'un dispositif de contrôle interne.

Toutes ces fonctions ont pour vocation de communiquer directement à la Direction générale, au Comité d'Audit et des Risques, et au Conseil d'Administration une vision homogène et fiable du suivi des risques de l'entité.

L'ensemble de ces fonctions joue un rôle prépondérant dans le système de gestion des risques général de l'entreprise car elles ont un rôle de contrôle et de suivi dans la mise en application des indicateurs de risques, des lignes directrices de la société et du respect des politiques écrites. Ces fonctions sont appelées des fonctions clés car elles font le lien entre la Direction générale ou le Conseil d'Administration et les directions opérationnelles.

Les fonctions clés ont été nommées par le Conseil d'Administration au courant de l'année 2018 avec :

Fonction Clé Gestion des risques : Corine SCHLIENGER

Fonction Clé Audit Interne : Jean Luc JOHANECK

Fonction Clé Actuariat : Corine SCHLIENGER

Fonction Clé Vérification de la Conformité : Christian BOPP

2.2.2. Politiques et procédures mises en place par l'entreprise pour s'assurer de la compétence et de l'honorabilité de ces personnes

Conformément à la réglementation, les dossiers de notifications de nomination des fonctions clés contenant l'examen des compétences et honorabilité des responsables des fonctions clés, ont été transmis à l'ACPR.

2.3. SYSTEME DE GESTION DES RISQUES, Y COMPRIS L'EVALUATION INTERNE DES RISQUES ET DE LA SOLVABILITE

2.3.1. Pilotage de la gestion des risques

Les principaux risques auxquels est soumise MUTA SANTÉ sont déclinés en politiques écrites.

Ces politiques sont pilotées, instruites et examinées par les instances opérationnelles et par les fonctions Clés et sont ensuite communiquées au Comité d'Audit et des Risques pour une pré-validation avant validation finale du Conseil d'Administration.

Après validation, les travaux et les actions nécessaires au respect et à la mise en œuvre des politiques sont réalisés par les directions opérationnelles ainsi que par les fonctions clés.

La rédaction des différentes politiques écrites a été réalisée avec :

- Politique gouvernance, compétences et honorabilité, rémunération
- Politique gestion des risques
- Politique investissement
- Politique audit interne
- Politique contrôle interne
- Politique conformité
- Politique qualité des données
- Politique sous-traitance
- Politique EIRS (Evaluation Interne des Risques et de la Solvabilité)
- Politique continuité d'activité

L'objectif principal des différentes politiques est la maîtrise des risques afférents. Elles consistent notamment en la définition de niveaux d'alerte sur les activités liées au risque défini ainsi que les actions à mener par niveau d'alerte pour les risques à priori comme pour les risques a posteriori et font l'objet d'une révision annuelle.

2.3.2. Processus de l'évaluation interne des risques

La mise en œuvre du processus EIRS (ORSA) peut être décomposée en plusieurs phases structurantes :

- L'évaluation du besoin global de solvabilité,
- Le respect permanent des obligations réglementaires,
- La déviation du profil de risque,
- Le rapport EIRS.

Il est ainsi effectué des projections de solvabilité sur un horizon de 3 ans en considérant un scénario central et différents scénarios de stress.

En 2019, le Conseil d'Administration du 04 juin 2019 a approuvé à l'unanimité le rapport EIRS sur les données au 31/12/2018.

2.4. SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

Politique de contrôle interne

La démarche de contrôle interne s'appuie sur une politique qui définit le cadre de mise en œuvre du système de contrôle interne nécessaire à la maîtrise des risques identifiés et des limites acceptées.

L'animation du dispositif de contrôle interne s'appuie sur les éléments suivants :

- Une cartographie des macro-processus
- Une cartographie des risques
- Un référencement des contrôles de niveau 1
- Un plan de contrôle de niveau 2

Cartographie des risques

La description des risques s'appuie essentiellement sur la cartographie des risques dans laquelle le recensement et l'évaluation des risques sont réalisés selon les deux approches « *bottom up* » et « *top down* ».

La première approche part de l'analyse des processus par les opérationnels et permet de mettre en œuvre les dispositifs de maîtrise des risques adéquats. L'information suit donc un circuit *bottom up* où elle est progressivement remontée par les opérationnels jusqu'à la Direction Générale.

La deuxième approche part de la vision d'ensemble de l'entreprise, de ses objectifs et ses activités par sa direction et permet d'aboutir directement à une évaluation des expositions majeures pour l'organisation. L'information suit donc un circuit *top down* en partant des hautes instances de l'organisation pour être utilisée dans l'optimisation du pilotage des différents services.

Traitement des incidents

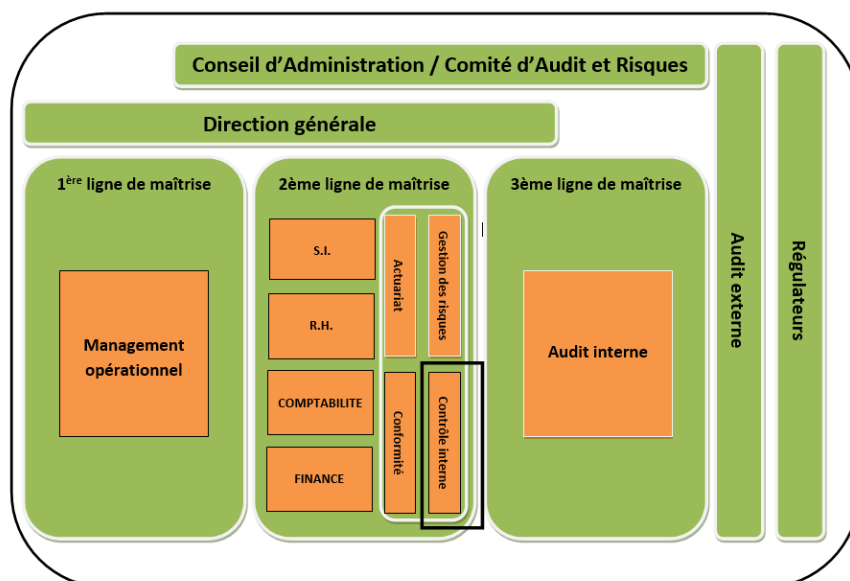
La gestion des incidents majeurs est un élément important d'amélioration continue du dispositif de gestion des risques qui permet la mise en place d'actions nécessaires pour éviter la survenance de nouveaux incidents.

Mise en œuvre du contrôle interne

Le référentiel de gestion des risques opérationnels et de contrôle interne qui constitue le socle des politiques définies donne à chacun les méthodes et moyens ad hoc pour identifier, évaluer, arbitrer et traiter les risques opérationnels en mettant en œuvre si nécessaire, des plans d'action adaptés et efficaces.

La méthode de gestion de risques et de contrôle interne s'articule autour du principe des trois lignes de maîtrise :

1. La première, manuelle ou informatisée, est réalisée dans les processus au fil des opérations selon des modalités prédéfinies eu égard à l'analyse des risques et aux objectifs opérationnels. Ce sont les collaborateurs directement en charge des opérations et de leur supervision hiérarchique qui en ont la responsabilité ;
2. le contrôle de deuxième niveau est un contrôle a posteriori dont l'objectif est de s'assurer de l'efficacité du dispositif de gestion des risques et d'évaluer les actions de maîtrise. Il est réalisé dans les directions par des personnes qui ne sont pas directement en charge des opérations contrôlées ;
3. enfin, le troisième niveau de contrôle est exercé par l'audit interne dans le cadre du plan d'audit annuel.



La conformité

L'article 46 de la Directive 2009/138/C3 dite Solvabilité 2 précise que la fonction de vérification de la conformité vise à évaluer l'impact possible de tout changement de l'environnement juridique sur les opérations de l'entreprise concernée, ainsi qu'à identifier et évaluer le risque de conformité.

Une politique conformité est rédigée avec pour objectif de préciser le traitement des :

- Risques de non-conformité identifiés dans le cadre du suivi des projets et d'identifier les éventuelles actions correctrices à mettre en œuvre,
- Évolutions réglementaires et les analyses d'impact réalisées.

2.5. FONCTION AUDIT INTERNE

La Politique audit interne décrit la mission et le rôle de l'audit interne. Le champ d'intervention et le niveau de responsabilité sont également précisés. Les éléments de méthodologie sont mentionnés ainsi que les règles de déontologie.

2.6. FONCTION ACTUARIELLE

Comme prévu à l'article 272 du règlement délégué, la fonction actuarielle effectue, durant l'année, différents travaux liés au provisionnement, à la souscription, et à la réassurance.

Elle doit adresser annuellement pour validation au Conseil d'Administration un rapport dans lequel elle présente notamment les conclusions de ces travaux.

Le rapport de la fonction actuarielle sur les données au 31/12/2018 a été approuvé à l'unanimité par le Conseil d'Administration du 25 octobre 2019.

2.7. SOUS-TRAITANCE

Les activités sous-traitées font l'objet d'une attention particulière du fait que tout défaut de pilotage pourrait avoir des impacts financiers mais aussi de réputation dès lors qu'il conduirait à une dégradation des services pour les assurés.

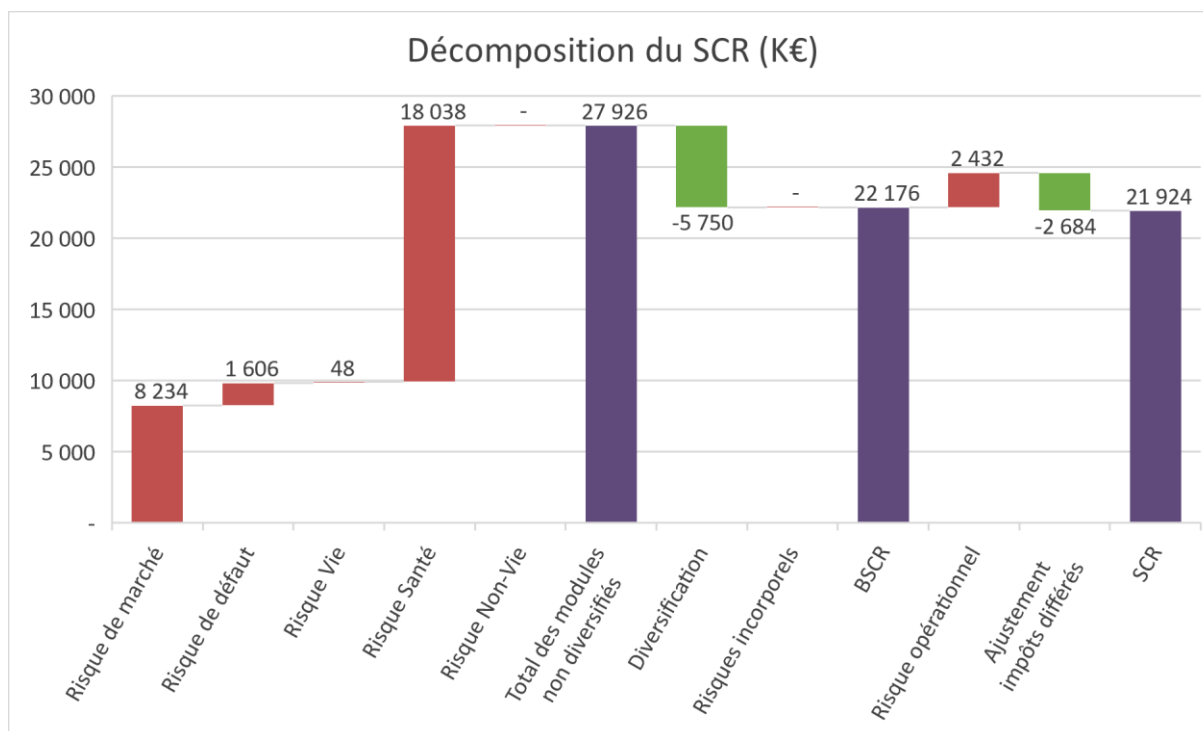
En outre, la société conserve l'entière responsabilité de s'acquitter des obligations qui lui incombent lorsqu'elle sous-traite des fonctions ou des activités. Elle doit donc assurer le contrôle des activités sous-traitées qu'il s'agisse de prestations de services ou de délégation de gestion.

2.8. AUTRES INFORMATIONS

Aucune autre information que celles présentées dans les parties 2.1 à 2.7 n'est à déclarer.

3. PROFIL DE RISQUES

Les risques pris en compte par la formule standard sont illustrés par la décomposition du SCR (chiffres à fin 2019) :



Le SCR permet d'identifier les modules de risques principaux pour MUTA SANTÉ :

- Le risque de souscription santé : il comprend le risque catastrophe (24%) et le risque santé NSLT (76%) qui correspond au risque de provisionnement et de souscription,
- Le risque de marché : les principaux risques qui le constituent sont le risque action (47%), le risque de spread (23%) et le risque de taux d'intérêt (23%).

Au global, le risque de souscription santé, le risque de marché et le risque opérationnel représentent respectivement 59%, 27% et 8% du risque (soit 94%).

L'analyse du SCR indique que MUTA SANTÉ reste exposée aux évolutions des conditions économiques et financières, mais également au risque de souscription. Ces facteurs de risques font l'objet d'une surveillance particulière à travers des reportings trimestriels sur la tendance de la sinistralité du portefeuille, des effectifs assurés, des affaires nouvelles en souscription, ainsi que l'étude de l'ensemble du portefeuille de placements (risque de perte de valeur, de crédit, de concentration...).

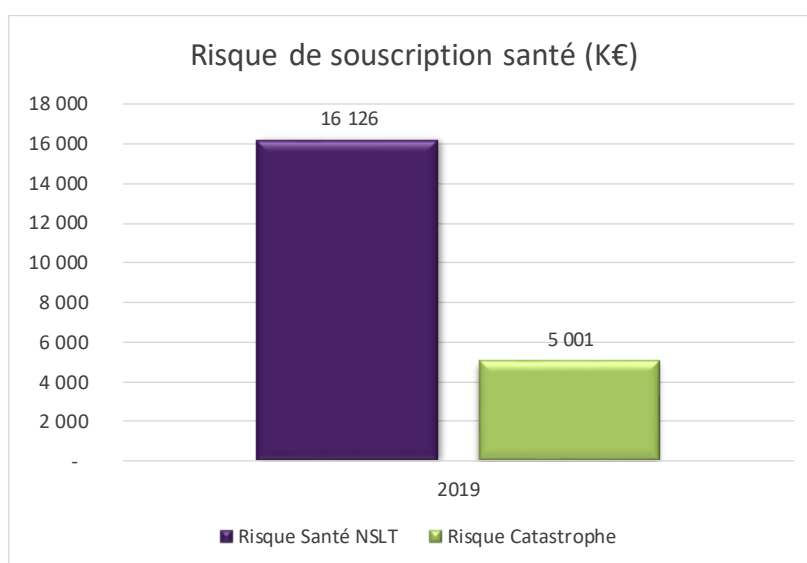
Par ailleurs, certains risques sont spécifiques à MUTA SANTÉ comme les risques stratégiques qui recouvrent les risques liés au développement de la mutuelle et aux évolutions de son environnement. Les principaux risques identifiés sont liés aux évolutions réglementaires ainsi qu'à la rentabilité des affaires souscrites.

3.1. RISQUE DE SOUSCRIPTION

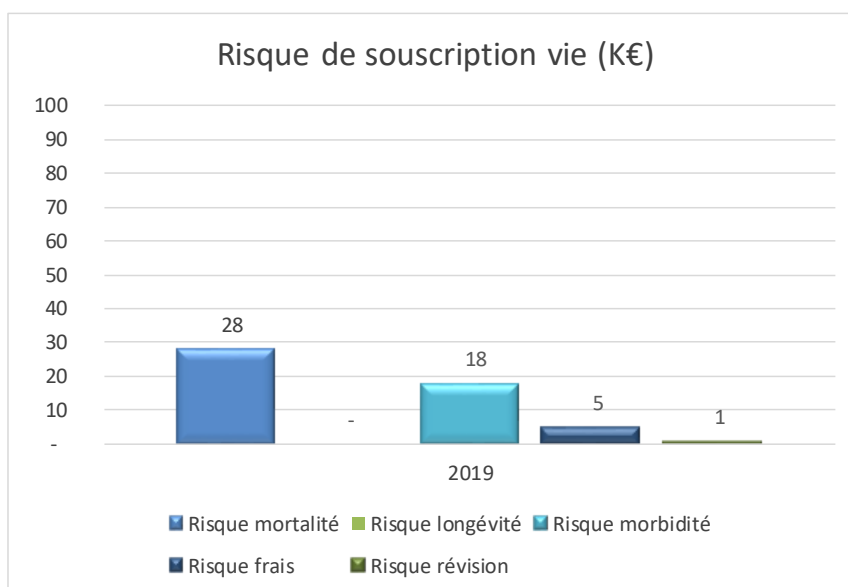
3.1.1. Exposition aux risques

Le risque de souscription auquel MUTA SANTÉ est exposée est principalement le risque santé selon la formule standard. Le risque de rentabilité des affaires et le risque d'évolution réglementaire sont les principaux risques de l'entité.

Le risque de souscription tient compte de l'absence de traité de réassurance en santé à compter du 1^{er} janvier 2019 et de la mise en place d'un programme de réassurance complet en prévoyance (décès et arrêt de travail) à compter du début de l'activité sur ces risques.



Par ailleurs, il existe un faible risque de souscription Vie compte tenu des nouvelles affaires souscrites en prévoyance pour 2020.



Risque d'évolution réglementaire

L'assurance santé vise à couvrir les risques liés à la santé des individus (frais pharmaceutiques, hospitaliers, optiques, dentaires, etc.).

Depuis plusieurs années, de nombreuses évolutions réglementaires impactent régulièrement l'activité santé : l'ANI, les modifications de prise en charge de la Sécurité sociale, l'évolution des taxes et des contrats responsables et surtout à compter de 2020 le 100% santé.

Ces évolutions réglementaires constituent un risque pour MUTA SANTÉ tant sur le plan financier que sur le plan concurrentiel avec un impact du 100% santé multiple et progressif sur la période 2020/2021.

Concernant l'arrêt de travail, les évolutions réglementaires concernent essentiellement la réforme retraite et son impact sur la durée de versement des prestations incapacité/invalidité.

Risque de rentabilité des affaires

En lien avec le risque d'évolution réglementaire, le risque de rentabilité des activités santé que ce soit en contrats collectifs ou individuels est important pour MUTA SANTÉ. Il constitue l'une des préoccupations majeures compte tenu du contexte concurrentiel actuel.

L'objectif annoncé est de proposer des tarifs rentables qui soient en cohérence avec la protection des assurés, les pratiques du marché, tout en assurant une gestion prudente et pérenne de la solvabilité.

3.1.2. Concentration de risques

MUTA SANTÉ est soumise au risque de concentration d'accidents du fait de l'assurance à compter de 2019 de garanties arrêt de travail. Le risque est néanmoins très faible compte tenu du portefeuille restreint.

3.1.3. Réduction de risques

Les nombreuses récentes réformes réglementaires peuvent avoir des conséquences sur l'équilibre technique et financier des portefeuilles. En conséquence, des moyens ont été déployés afin de renforcer la gestion de ce type de risques (études prospectives, redressement de portefeuilles...). Ce risque fait ainsi l'objet d'une vigilance particulière afin d'être en mesure d'apporter des ajustements si nécessaire :

- Veille réglementaire,
- Renforcement des normes de souscription,
- Analyse de la solvabilité par stress tests et exercice EIRS,
- Pilotage technique des portefeuilles des contrats santé (suivi statistique des résultats, études, éventuelle opération d'indexation tarifaire annuelle pour assurer l'équilibre technique du portefeuille).

Par ailleurs, concernant la nouvelle activité prévoyance collective (décès et arrêt de travail), un programme très complet de réassurance a été mis en place avec un réassureur professionnel notamment au niveau de la couverture du risque catastrophe.

3.1.4. Sensibilité aux risques

Il convient d'anticiper les évolutions réglementaires et de prendre en compte leurs impacts dans le pilotage de l'activité. Ainsi, un plan d'action est mis en place à chaque modification réglementaire afin d'analyser les différents impacts et leurs conséquences sur la rentabilité des affaires. Les mesures d'évaluation de ce type de risque dépendront des caractéristiques de l'évolution réglementaire.

Le dispositif EIRS contribue pleinement à la maîtrise de ce risque par son anticipation, son estimation et par les mesures mises en place. Il permet de valider les plans d'action destinés à maîtriser le risque et à conserver le niveau des indicateurs financiers.

3.1.5. Dépendance entre les risques

La dépendance entre les risques est déterminée sur la base de la formule standard en prenant compte des matrices de corrélation.

3.2. RISQUE DE MARCHÉ

3.2.1. Description du portefeuille de placements

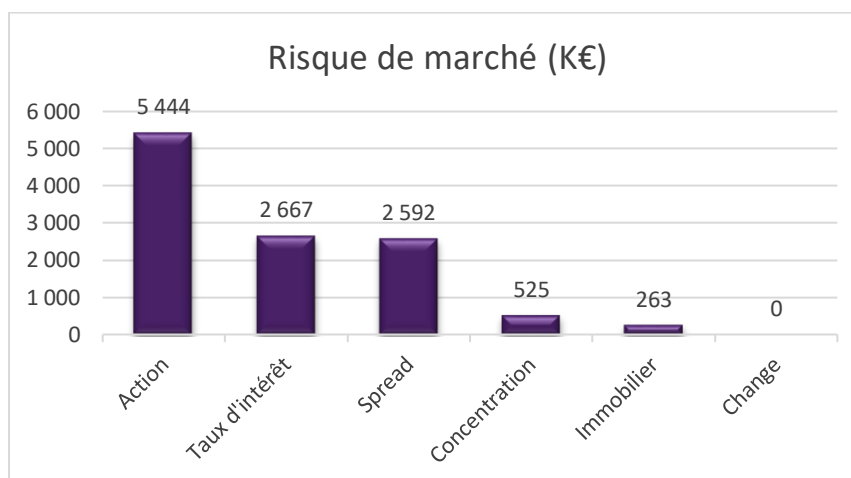
Le détail du portefeuille de placements de MUTA SANTÉ à fin 2019 est le suivant :

K€	Valeur de marché 2019	
Obligations	48 070	70%
Actions	13 072	19%
Monétaire	1 039	2%
Immobilier	1 053	2%
Trésorerie	1 187	2%
Autres	4 005	6%
	68 426	100%

La ventilation est effectuée sur le portefeuille après transposition des 3 OPCVM les plus importantes présentes dans le portefeuille.

3.2.2. Exposition aux risques

Le risque de marché au 31 décembre 2019 se décompose de la façon suivante :



Le SCR marché est en hausse de 17% par rapport à 2018 et c'est le sous-module SCR action suivi par le SCR intérêt et spread qui sont les plus représentés.

3.2.3. Concentration de risques

Ce risque est présent dans le risque concentration de la formule standard (sous-module du risque de marché) et reste limité pour MUTA SANTÉ (0,5 M€).

3.2.4. Réduction de risques

L'application de la politique Investissement permet de maîtriser le processus de gestion des investissements et ainsi d'atteindre les objectifs donnés par le Conseil d'Administration.

Les décisions de gestion actuelles sont prises en fonction du risque de marché et de sa volonté de maîtrise.

3.2.5. Sensibilité aux risques

Afin de tester la sensibilité aux risques de marché, une analyse de sensibilité est menée sur l'ensemble du portefeuille de placements. Différents critères sont analysés ainsi que leur impact sur le niveau de couverture du SCR (risque de perte de valeur, risque de crédit, risque de concentration, risque de change et risque de liquidité).

3.2.6. Dépendance entre les risques

La dépendance entre les risques est déterminée sur la base de la formule standard en prenant compte des matrices de corrélation.

3.3. RISQUE DE CRÉDIT

3.3.1. Exposition aux risques

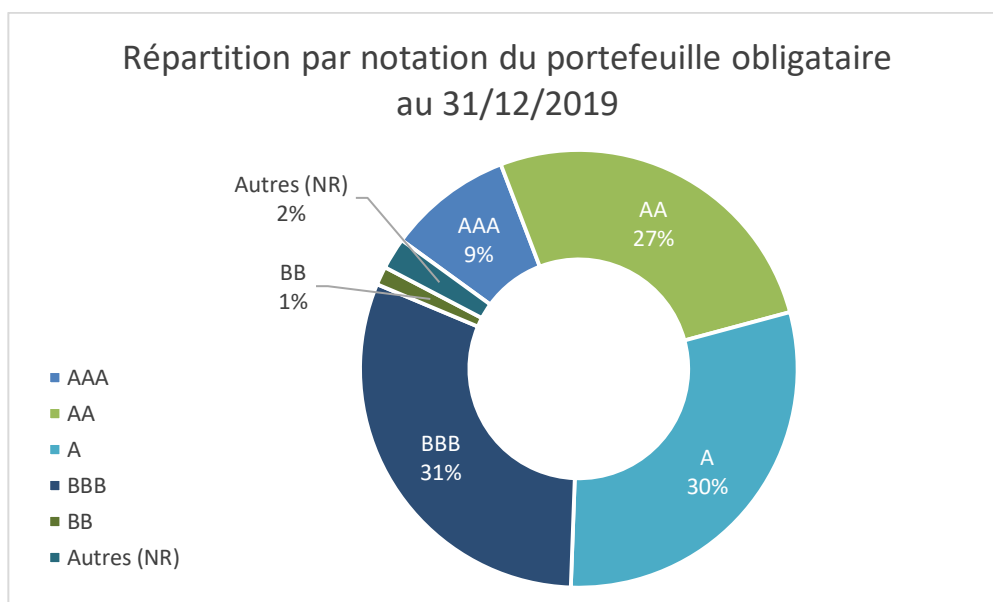
Le risque de crédit est défini par la directive Solvabilité 2 comme le risque de perte, ou de changement défavorable de la situation financière, résultant de fluctuations affectant la qualité de crédit d'émetteurs de valeurs mobilières, de contreparties ou de tout débiteur. Les entreprises d'assurance et de réassurance sont exposées sous forme de risque de contrepartie, de risque lié à la marge ou de concentration du risque de marché.

Le risque de défaut de contrepartie est très limité sur la base de l'indicateur du module de SCR « risque de contrepartie ».

L'évaluation des risques de crédit s'appuie sur les notations fournies par les principales agences de notation.

La répartition par notation du portefeuille obligataire est un élément important du processus d'investissement :

Valeur de marché en K€	Total	
AAA	4 421	9%
AA	12 798	27%
A	14 306	30%
BBB	14 774	31%
BB	656	1%
Autres (NR)	1 115	2%
Total	48 070	100%



3.3.2. Concentration de risques

Le risque de crédit fait partie inhérente du marché de l'assurance au travers des risques liés aux investissements et aux échanges avec les réassureurs. Cependant, un ensemble de dispositifs de suivi et de contrôles est ainsi en place afin d'assurer une gestion efficace et prudente de ce risque.

3.3.3. Réduction de risques

Le respect de la politique Investissement permet de s'assurer que les investissements sont effectués selon le principe de la personne prudente et que les risques sont maîtrisés.

Les actions de suivi mises en place se traduisent par un suivi :

- des notations des émetteurs bancaires,
- de la qualité de la relation avec les partenaires.

3.3.4. Sensibilité aux risques

En plus des analyses sur les risques obligataires individuels, la structure globale des portefeuilles par notation fait également l'objet d'un suivi et de contrôle.

Les changements de notation après l'achat peuvent toutefois impacter la qualité du portefeuille obligataire. Un suivi des changements de notation est réalisé permettant ainsi de maîtriser le risque de crédit.

3.3.5. Dépendance entre les risques

La dépendance entre les risques est déterminée sur la base de la formule standard en prenant compte des matrices de corrélation.

3.4. RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est défini comme le risque de ne pas pouvoir réaliser des investissements et autres actifs en vue d'honorer les engagements financiers au moment où ceux-ci deviennent exigibles.

3.4.1. Exposition aux risques

Le risque de liquidité correspond pour MUTA SANTÉ à une problématique de trésorerie disponible afin de respecter ses engagements de prestations. MUTA SANTÉ étant principalement un assureur santé, ses engagements vis-à-vis de ses assurés sont majoritairement des engagements à court terme.

Afin d'assurer une gestion efficace et prudente de ce risque, il est établi un état journalier de la trésorerie disponible sur les comptes courants et les livrets, ainsi qu'une projection par quinzaine des disponibilités sur les comptes courants en fonction des sorties de trésorerie prévues. Un reporting mensuel à l'attention du Comité de direction est établi par la direction comptable et financière.

La part de monétaire (livret et OPCVM monétaire) au 31 décembre 2019 permet de limiter le risque de liquidité.

3.4.2. Concentration de risques

Le risque de liquidité est limité et maîtrisé pour MUTA SANTÉ. Il n'y a pas de risque de concentration.

3.4.3. Réduction de risques

MUTA SANTÉ n'est pas soumis au risque de liquidité.

3.4.4. Sensibilité aux risques

MUTA SANTÉ n'est pas sensible au risque de liquidité.

3.5. RISQUE OPÉRATIONNEL

3.5.1. Risques de non qualité des données

Les données sont au cœur de l'activité d'assurance et représentent de ce fait un actif central et un point d'attention pour l'entreprise.

Une politique concernant la qualité des données a été rédigée avec l'inventaire des contrôles existants.

3.5.2. Risques liés à la gestion déléguée et aux fournisseurs

Les activités sous-traitées font l'objet d'une attention particulière du fait que tout défaut de pilotage pourrait avoir des impacts financiers mais aussi de réputation dès lors qu'il conduirait à une dégradation des services pour les assurés.

En outre, la société conserve l'entière responsabilité de s'acquitter des obligations qui lui incombent lorsqu'elle sous-traite des fonctions ou des activités. Elle doit donc assurer le contrôle des activités sous-traitées qu'il s'agisse de prestations de services ou de délégation de gestion.

Une politique spécifique à la sous-traitance est rédigée. De façon traditionnelle et stratégique, MUTA SANTÉ a la volonté de limiter le nombre de ses fournisseurs et de ses gestions déléguées.

3.5.3. Risques de non-conformité

Le risque de non-conformité se définit comme le risque auquel l'entité est exposée en cas de manquement à des dispositions normatives pouvant entraîner une sanction judiciaire ou administrative, une perte financière significative ou porter atteinte à sa réputation.

Les nombreuses évolutions réglementaires demandent un ajustement permanent des processus afin d'être

en conformité avec la réglementation. Ces évolutions et/ou ajustements peuvent demander des investissements importants.

Afin de palier au risque de non-respect de la protection de la clientèle suite à la mise sur le marché d'un nouveau produit ou service d'assurance, des analyses seront effectuées afin de vérifier, avant toute mise sur le marché, que les éventuels risques de non-conformité ont bien été identifiés et écartés.

Le respect de l'obligation de protection de la clientèle se traduit également à travers un dispositif de traitement et de suivi des réclamations en place au sein des services de gestion. L'analyse des réclamations est réalisée lors des revues de processus.

3.5.4. Risques d'inadéquation ou de pannes répétitives des systèmes d'information

L'activité de MUTA SANTÉ dépend étroitement de ses systèmes d'information, dans la mesure où ses activités exigent de traiter un grand nombre d'opérations de plus en plus complexes. Des pannes logicielles, matérielles ou des défauts de services d'un partenaire ou d'un fournisseur important ou répétés pourraient entraîner des erreurs ou des interruptions dans les systèmes de gestion de la clientèle, de comptabilité et de trésorerie.

Un dispositif de gestion des incidents permet de tracer l'ensemble des incidents d'exploitations et de disponibilité des serveurs. Si les incidents se révélaient être trop fréquents, un plan d'action serait immédiatement mis en place afin de réagir dans les meilleurs délais.

En outre, les applications web bénéficient des dernières technologies de sécurisation des données.

3.5.1. Risque de rupture d'activité

Un PRA (Plan de Reprise d'Activité) est établi. MUTA SANTÉ étant une entreprise multi sites, les données seront externalisées sur le serveur d'un site distant.

3.6. AUTRES RISQUES IMPORTANTS

3.6.1. Utilisation de dérivés

Il n'y a pas d'utilisation de dérivé dans le portefeuille d'actif de MUTA SANTÉ.

3.6.2. Techniques d'atténuation

Aucune technique d'atténuation supplémentaire autre que celles décrites dans le profil de risque n'a été mise en œuvre.

3.7. AUTRES INFORMATIONS

Néant.

4. VALORISATION À DES FINS DE SOLVABILITÉ

MUTA SANTÉ est une mutuelle interprofessionnelle dont l'activité est majoritairement dédiée à la couverture des frais de santé dans l'Est de la France.

Son bilan présente un total actif de 78.1 M€ en normes prudentielles. Ses placements en représentation des engagements et des fonds propres respectent le principe de la personne prudente et sont à plus de 15% investis en titres obligataires en direct. Les autres placements représentent 85% du total des placements et sont composés majoritairement d'OPCVM.

Les engagements en Santé représentent la quasi-totalité des provisions techniques de MUTA SANTÉ.

Montants en K€	Comptes sociaux	Solvabilité 2
Placements	57 664	68 136
Immobilier	0	0
Participations	0	6
Actions	811	1 053
Obligations	10 889	11 158
Autres	45 964	55 919
Provisions techniques cédées	70	42
Impôts différés actifs	0	624
Autres actifs	10 934	9 337
Ecart d'acquisition	0	0
Frais d'acquisition reportés	0	0
Actifs incorporels	310	0
Immobilisations corporelles	922	922
Placements représentant les provisions des contrats en unités de compte	0	0
Prêts	0	0
Dépôts auprès des cédantes	0	0
Créances nées d'opérations d'assurance	7 904	6 616
Créances nées d'opérations de réassurance et dépôts des cédantes	0	0
Autres créances	1 359	1 359
Trésorerie	290	290
Autres actifs que ceux mentionnés ci-dessus	150	150
TOTAL Actif	68 668	78 139
Provisions techniques brutes	7 372	7 685
Meilleure estimation	0	6 294
Marge de risque	0	1 391
Impôts différés passifs	0	3 308
Autres passifs	15 201	15 200
Provisions autres que les provisions techniques	1 736	1 736
Provisions pour retraite et autres avantages	284	284
Dettes pour dépôts espèces des réassureurs	0	0
Dettes financières	36	36
Dettes nées d'opération d'assurance	5 677	5 677
Dettes nées d'opération de réassurance	71	70
Dettes subordonnées	0	0
Autres dettes	7 395	7 395
TOTAL Passif	22 573	26 193
Excédent de l'actif sur le passif	46 096	51 946

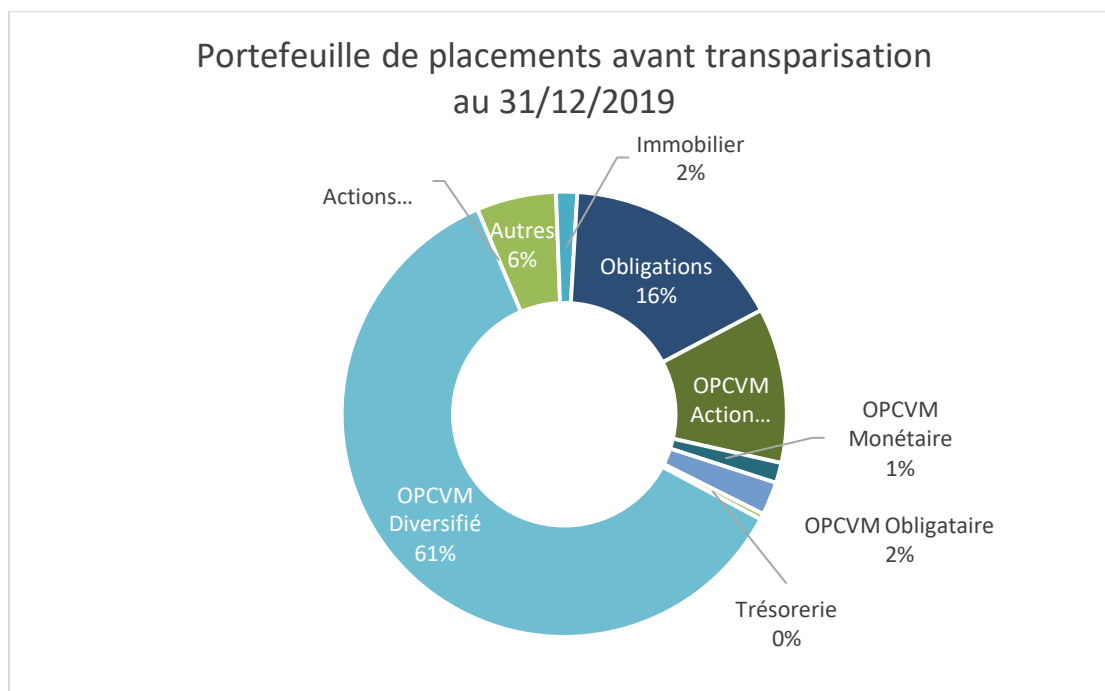
4.1. ACTIFS

4.1.1. Actifs incorporels

MUTA SANTÉ dispose d'actifs incorporels représentant une richesse au bilan comptable de 310K€ dans le cadre de la valorisation du bilan économique. Ces actifs ne représentent pas une richesse matérielle disponible à des fins de solvabilité ce qui fait que ce montant est entièrement annulé dans le cadre de l'évaluation du bilan prudentiel.

4.1.2. Placements

La ventilation du portefeuille de placements de MUTA SANTÉ à fin 2019 est la suivante :



4.1.3. Réassurance

Les provisions techniques cédées au bilan social représentent 1% des provisions techniques brutes et un pourcentage négligeable de la valeur nette comptable de l'actif au 31 décembre 2019.

Au bilan prudentiel, les provisions techniques cédées représentent 1% de la meilleure estimation des provisions techniques brutes et un pourcentage négligeable de la valeur de marché de l'actif au 31 décembre 2019.

4.1.4. Impôts différés actifs

En norme Solvabilité 2, MUTA SANTÉ comptabilise un impôt différé actif de 624 K€, principalement dû à l'annulation du montant des actifs incorporels ainsi qu'au retraitement des primes acquises non émises dans le bilan prudentiel.

4.1.5. Trésorerie

Dans la mesure où MUTA SANTÉ dispose de la possibilité de récupérer à tout moment (sans respect d'un délai de préavis et sans pénalité sur le capital) ses liquidités placées sur des comptes courants ou livrets bancaires, la valorisation de ces actifs a été retenue à sa valeur comptable.

4.1.6. Créances et autres actifs

L'écart constaté entre la valeur comptable des créances nées d'opérations d'assurance et la valeur prudentielle correspond au retraitement des primes acquises non émises.

Les autres actifs sont valorisés dans le bilan prudentiel à leurs valeurs comptables.

4.2. PROVISIONS TECHNIQUES

4.2.1. Détail des provisions techniques

Montants en K€ au 31/12/2019		Provisions brutes		Provisions cédées	
		Solvabilité 2	Comptes sociaux	Solvabilité 2	Comptes sociaux
Assurance des frais médicaux	Provisions techniques	6 298	7 372	50	70
	Dont PT/BE sinistres	7 425	7 372	50	70
	Dont PT/BE primes	-1 127			
Prévoyance non vie	Provisions techniques	3	0	-2	0
	Dont PT/BE sinistres	0	0		
	Dont PT/BE primes	3	0	-2	
Prévoyance vie	Provisions techniques	-7	0	-6	0
	Dont PT/BE sinistres	0	0		
	Dont PT/BE primes	-7	0	-6	
Marge de risque		1 391			
TOTAL	Provisions techniques	7 685	7 372	42	70
	Dont Meilleure estimation	6 294	7 372	42	70
	Dont Marge de risque	1 391	0	0	0

4.2.2. Méthode de calcul des provisions techniques

Les provisions de MUTA SANTÉ majoritairement présentes au niveau de la Lob n°1 (assurance des frais médicaux) sont valorisées dans le référentiel Solvabilité 2 en utilisant la séparation entre une meilleure estimation d'une part (*best estimate*) et une marge pour risque d'autre part.

La meilleure estimation des provisions techniques prend en compte les frais de gestion de sinistre, les frais d'administration, les frais d'acquisition.

Pour le risque de primes, il est retenu une année de primes futures liée au fait que l'assureur ne dispose plus de temps pour résilier le contrat (contrats à tacite reconduction) et est donc engagé pour une année supplémentaire.

La marge de risque est calculée par la méthode de la duration du SCR.

4.2.3. Correction pour volatilité

MUTA SANTÉ n'utilise pas la correction pour volatilité.

4.3. AUTRES PASSIFS

4.3.1. Impôts différés passifs

En normes Solvabilité 2, MUTA SANTÉ comptabilise un impôt différé passif de 3 308 K€, principalement dû aux plus-values latentes sur les actifs ainsi qu'aux écarts de provisions techniques.

4.3.2. Autres dettes

Ces postes de bilan sont valorisés dans le référentiel Solvabilité 2 à leurs valeurs dans le bilan social.

4.4. MÉTHODES DE VALORISATION ALTERNATIVES

Aucune méthode de valorisation alternative n'a été retenue.

4.5. AUTRES INFORMATIONS

L'ensemble des informations importantes concernant la valorisation des actifs et des passifs à des fins de solvabilité est présenté dans les autres sections du chapitre « Valorisation ».

5. GESTION DU CAPITAL

5.1. FONDS PROPRES

MUTA SANTÉ est une mutuelle interprofessionnelle et ses fonds propres sont composés de son fonds d'établissement et de ses réserves.

Sous le régime prudentiel, les fonds propres intègrent par ailleurs les écarts d'évaluation entre comptes sociaux et Solvabilité 2. Ces écarts sont décrits dans le chapitre « 4. Valorisation ».

Montants en K€	31/12/2018	31/12/2019
Fonds propres comptes sociaux	45 002	46 096
Capital en actions ordinaires	400	400
Capital de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires		
Fonds initial		
Fonds excédentaire		
Dettes subordonnées		
Autres	44 602	45 696
Ecarts d'évaluation entre comptes sociaux et Solvabilité 2	6 189	5 850
Passage des placements en valeur de marché	7 610	10 472
Meilleure estimation	2 525	1 050
<i>dont provisions brutes</i>	2 667	1 078
<i>dont provisions cédées</i>	-142	-28
Marge de risque	-1 240	-1 391
Réévaluation autres actifs	-547	-1 597
Réévaluation autres passifs	152	1
Impôts différés	-2 311	-2 685
Ecarts d'évaluation des dettes subordonnées		
Autres		
Dettes subordonnées non éligibles à la couverture du SCR et du MCR		
Fonds propres Solvabilité 2	51 191	51 946

Au 31 décembre 2019, **MUTA SANTÉ** couvre son exigence de solvabilité à hauteur de **237%**, contre 258% au 31 décembre 2018.

Montants en K€	31/12/2018	31/12/2019
Provisions techniques brutes y compris marge de risque		
Fonds propres de base	51 191	51 946
Niveau 1	51 191	51 946
Niveau 1 restreint		
Niveau 2		
Niveau 3		
Fonds propres éligibles pour couvrir le MCR	51 191	51 946
Niveau 1	51 191	51 946
Niveau 1 restreint		
Niveau 2		
Niveau 3		
MCR	4 966	5 481
Ratio de couverture du MCR	1031%	948%
Fonds propres éligibles pour couvrir le SCR	51 191	51 946
Niveau 1	51 191	51 946
Niveau 1 restreint		
Niveau 2		
Niveau 3		
SCR	19 863	21 924
Ratio de couverture du SCR	258%	237%

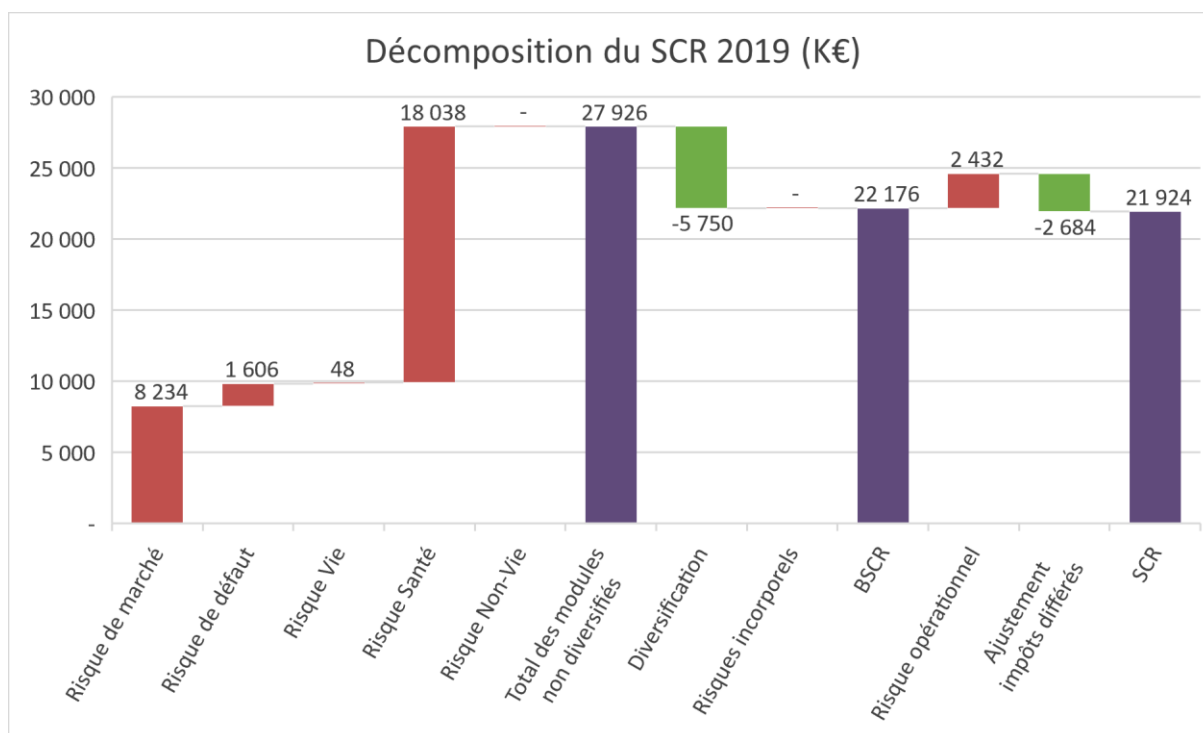
L'augmentation de l'activité a un effet sur le SCR de même qu'un effet résiduel de la résiliation du traité de réassurance santé au 31 décembre 2018. Le SCR augmente également au niveau du SCR marché avec notamment un choc action plus important qu'en 2018.

Les fonds propres quant à eux augmentent légèrement du fait de l'augmentation des plus-values latentes au 31 décembre 2019.

5.2. CAPITAL DE SOLVABILITE REQUIS ET MINIMUM DE CAPITAL REQUIS

Le tableau suivant présente les résultats relatifs aux calculs de SCR au 31 décembre 2019 :

Montants en K€	au 31/12/2019	
	SCR net	SCR brut
Risque de marché	8 234	8 234
Risque de défaut de contrepartie	1 606	1 606
Risque de souscription vie	48	48
Risque de souscription santé	18 038	18 038
Risque de souscription non-vie		
Diversification	-5 750	-5 750
Risque sur les immobilisations incorporelles		
SCR de Base	22 176	22 176
Risque opérationnel		2 432
Capacité d'absorption des pertes par les provisions techniques		
Capacité d'absorption des pertes par les impôts différés		-2 684
SCR	22 176	21 924



Le SCR de marché et de souscription de MUTA SANTÉ représentent respectivement 29% et 65% du SCR de Base, en lien avec l'activité principale de couverture de frais de santé de MUTA SANTÉ.

MUTA SANTÉ utilise la formule standard. Aucune simplification ayant un effet significatif n'a été utilisée dans la formule standard de calcul du SCR.

Par ailleurs, le minimum de capital requis calculé correspond au plancher en fonction du SCR (25%) et s'élève à **5 481 K€** en 2019. Pour rappel, il était de 4 966 K€ en 2018.

5.3. UTILISATION DU SOUS-MODULE « RISQUE SUR ACTIONS » FONDE SUR LA DUREE DANS LE CALCUL DU SCR

MUTA SANTÉ utilise la formule standard pour calculer le SCR et n'utilise pas le sous-module « risque sur actions » fondé sur la durée.

5.4. DIFFERENCES ENTRE LA FORMULE STANDARD ET TOUT MODELE INTERNE UTILISE

MUTA SANTÉ utilise la formule standard.

5.5. NON-RESPECT DU MINIMUM DE CAPITAL REQUIS ET NON-RESPECT DU CAPITAL DE SOLVABILITE REQUIS

Au 31 décembre 2019, le SCR et le MCR sont couverts par les fonds propres de MUTA SANTÉ.

Au cours du processus de l'EIRS, un scénario central et plusieurs scénarios adverses sont modélisés. Les décisions futures de gestion pour maintenir la couverture du SCR et du MCR sont décrites dans le rapport EIRS.

5.6. AUTRES INFORMATIONS

L'ensemble des informations importantes concernant la gestion du capital est présenté dans les autres sections du chapitre « Gestion du capital ».

ANNEXE

S.02.01.02.01

Balance sheet

		Solvency II value
		C0010
Assets		
Goodwill	R0010	
Deferred acquisition costs	R0020	
Intangible assets	R0030	0,0 K€
Deferred tax assets	R0040	623,9 K€
Pension benefit surplus	R0050	0,0 K€
Property, plant & equipment held for own use	R0060	921,7 K€
Investments (other than assets held for index-linked and unit-linked contracts)	R0070	68 136,3 K€
<i>Property (other than for own use)</i>	R0080	0,0 K€
<i>Holdings in related undertakings, including participations</i>	R0090	6,4 K€
<i>Equities</i>	R0100	1 052,8 K€
Equities - listed	R0110	0,0 K€
Equities - unlisted	R0120	1 052,8 K€
<i>Bonds</i>	R0130	11 157,7 K€
Government Bonds	R0140	3 719,5 K€
Corporate Bonds	R0150	7 337,9 K€
Structured notes	R0160	100,3 K€
Collateralised securities	R0170	0,0 K€
<i>Collective Investments Undertakings</i>	R0180	51 914,5 K€
<i>Derivatives</i>	R0190	0,0 K€
<i>Deposits other than cash equivalents</i>	R0200	4 004,8 K€
<i>Other investments</i>	R0210	0,0 K€
Assets held for index-linked and unit-linked contracts	R0220	0,0 K€
Loans and mortgages	R0230	0,0 K€
<i>Loans on policies</i>	R0240	0,0 K€
<i>Loans and mortgages to individuals</i>	R0250	0,0 K€
<i>Other loans and mortgages</i>	R0260	0,0 K€
Reinsurance recoverables from:	R0270	42,1 K€
<i>Non-life and health similar to non-life</i>	R0280	48,5 K€
Non-life excluding health	R0290	0,0 K€
Health similar to non-life	R0300	48,5 K€
<i>Life and health similar to life, excluding health and index-linked and unit-linked</i>	R0310	-6,4 K€
Health similar to life	R0320	0,0 K€
Life excluding health and index-linked and unit-linked	R0330	-6,4 K€
<i>Life index-linked and unit-linked</i>	R0340	0,0 K€
Deposits to cedants	R0350	0,0 K€
Insurance and intermediaries receivables	R0360	6 616,2 K€
Reinsurance receivables	R0370	0,0 K€
Receivables (trade, not insurance)	R0380	1 359,4 K€
Own shares (held directly)	R0390	0,0 K€
Amounts due in respect of own fund items or initial fund called up but not yet paid in	R0400	0,0 K€
Cash and cash equivalents	R0410	290,0 K€
Any other assets, not elsewhere shown	R0420	149,7 K€
Total assets	R0500	78 139,2 K€

Liabilities		
Technical provisions – non-life	R0510	7 678,3 K€
<i>Technical provisions – non-life (excluding health)</i>	R0520	0,0 K€
Technical provisions calculated as a whole	R0530	0,0 K€
Best Estimate	R0540	0,0 K€
Risk margin	R0550	0,0 K€
<i>Technical provisions - health (similar to non-life)</i>	R0560	7 678,3 K€
Technical provisions calculated as a whole	R0570	0,0 K€
Best Estimate	R0580	6 301,1 K€
Risk margin	R0590	1 377,2 K€
Technical provisions - life (excluding index-linked and unit-linked)	R0600	6,9 K€
<i>Technical provisions - health (similar to life)</i>	R0610	0,0 K€
Technical provisions calculated as a whole	R0620	0,0 K€
Best Estimate	R0630	0,0 K€
Risk margin	R0640	0,0 K€
<i>Technical provisions – life (excluding health and index-linked and unit-linked)</i>	R0650	6,9 K€
Technical provisions calculated as a whole	R0660	0,0 K€
Best Estimate	R0670	-6,7 K€
Risk margin	R0680	13,6 K€
Technical provisions – index-linked and unit-linked	R0690	0,0 K€
<i>Technical provisions calculated as a whole</i>	R0700	0,0 K€
<i>Best Estimate</i>	R0710	0,0 K€
<i>Risk margin</i>	R0720	0,0 K€
Other technical provisions	R0730	
Contingent liabilities	R0740	0,0 K€
Provisions other than technical provisions	R0750	1 736,3 K€
Pension benefit obligations	R0760	284,3 K€
Deposits from reinsurers	R0770	0,0 K€
Deferred tax liabilities	R0780	3 308,4 K€
Derivatives	R0790	0,0 K€
Debts owed to credit institutions	R0800	36,5 K€
Financial liabilities other than debts owed to credit institutions	R0810	0,0 K€
Insurance & intermediaries payables	R0820	5 677,3 K€
Reinsurance payables	R0830	70,2 K€
Payables (trade, not insurance)	R0840	7 389,3 K€
Subordinated liabilities	R0850	0,0 K€
<i>Subordinated liabilities not in Basic Own Funds</i>	R0860	0,0 K€
<i>Subordinated liabilities in Basic Own Funds</i>	R0870	0,0 K€
Any other liabilities, not elsewhere shown	R0880	5,7 K€
Total liabilities	R0900	26 193,3 K€
Excess of assets over liabilities	R1000	51 945,9 K€

S.05.01.02.01
Non-Life (direct business/accepted proportional reinsurance and accepted non-proportional reinsurance)

		Line of Business for: non-life insurance and reinsurance		Total
		Medical expense insurance	Income protection insurance	
		C0010	C0020	C0200
Premiums written				
Gross - Direct Business	R0110	80 218,9 K€	0,0 K€	80 218,9 K€
Gross - Proportional reinsurance accepted	R0120	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€
Gross - Non-proportional reinsurance accepted	R0130			0,0 K€
Reinsurers' share	R0140	124,8 K€	0,0 K€	124,9 K€
Net	R0200	80 094,1 K€	-0,1 K€	80 094,1 K€
Premiums earned				
Gross - Direct Business	R0210	81 076,8 K€	2,1 K€	81 078,9 K€
Gross - Proportional reinsurance accepted	R0220	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€
Gross - Non-proportional reinsurance accepted	R0230			0,0 K€
Reinsurers' share	R0240	-9,6 K€	1,1 K€	-8,5 K€
Net	R0300	81 086,4 K€	1,0 K€	81 087,4 K€
Claims incurred				
Gross - Direct Business	R0310	71 633,2 K€	0,0 K€	71 633,2 K€
Gross - Proportional reinsurance accepted	R0320	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€
Gross - Non-proportional reinsurance accepted	R0330			0,0 K€
Reinsurers' share	R0340	-276,8 K€	0,0 K€	-276,8 K€
Net	R0400	71 910,0 K€	0,0 K€	71 910,0 K€
Changes in other technical provisions				
Gross - Direct Business	R0410	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€
Gross - Proportional reinsurance accepted	R0420	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€
Gross - Non-proportional reinsurance accepted	R0430			0,0 K€
Reinsurers' share	R0440	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€
Net	R0500	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€
Expenses incurred	R0550	7 424,7 K€	0,2 K€	7 424,9 K€
Other expenses	R1200			28,3 K€
Total expenses	R1300			7 453,2 K€

S.12.01.02.01
Life and Health SLT Technical Provisions

		Other life insurance		Total (Life other than health insurance, incl. Unit-Linked)	Total (Health similar to life insurance)
			Contracts without options and guarantees		
		C0060	C0070		
Technical provisions calculated as a whole	R0010	0,0 K€		0,0 K€	0,0 K€
Total Recoverables from reinsurance/SPV and Finite Re after the adjustment for expected losses due to counterparty default associated to TP calculated as a whole	R0020	0,0 K€		0,0 K€	0,0 K€
Technical provisions calculated as a sum of BE and RM					
Best Estimate					
Gross Best Estimate	R0030		-6,7 K€	-6,7 K€	0,0 K€
Total Recoverables from reinsurance/SPV and Finite Re after the adjustment for expected losses due to counterparty default	R0080		-6,4 K€	-6,4 K€	0,0 K€
Best estimate minus recoverables from reinsurance/SPV and Finite Re - total	R0090		-0,3 K€	-0,3 K€	0,0 K€
Risk Margin	R0100	13,6 K€		13,6 K€	0,0 K€
Amount of the transitional on Technical Provisions					
Technical Provisions calculated as a whole	R0110	0,0 K€		0,0 K€	0,0 K€
Best estimate	R0120		0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€
Risk margin	R0130	0,0 K€		0,0 K€	0,0 K€
Technical provisions - total	R0200	6,9 K€		6,9 K€	0,0 K€

S.17.01.02.01
Non-Life Technical Provisions

		Direct business and accepted proportional reinsurance		Total Non-Life obligation
		Medical expense insurance	Income protection insurance	
		C0020	C0030	
Technical provisions calculated as a whole	R0010	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€
Total Recoverables from reinsurance/SPV and Finite Re after the adjustment for expected losses due to counterparty default associated to TP calculated as a whole	R0050	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€
Technical provisions calculated as a sum of BE and RM				
Best estimate				
<i>Premium provisions</i>				
Gross	R0060	-1 126,7 K€	2,8 K€	-1 123,9 K€
Total recoverable from reinsurance/SPV and Finite Re after the adjustment for expected losses due to counterparty default	R0140	0,0 K€	-1,8 K€	-1,8 K€
Net Best Estimate of Premium Provisions	R0150	-1 126,7 K€	4,6 K€	-1 122,1 K€
<i>Claims provisions</i>				
Gross	R0160	7 425,0 K€	0,0 K€	7 425,0 K€
Total recoverable from reinsurance/SPV and Finite Re after the adjustment for expected losses due to counterparty default	R0240	50,3 K€	0,0 K€	50,3 K€
Net Best Estimate of Claims Provisions	R0250	7 374,7 K€	0,0 K€	7 374,7 K€
Total Best estimate - gross	R0260	6 298,3 K€	2,8 K€	6 301,1 K€
Total Best estimate - net	R0270	6 248,0 K€	4,6 K€	6 252,6 K€
Risk margin	R0280	1 356,4 K€	20,9 K€	1 377,2 K€
Amount of the transitional on Technical Provisions				
<i>Technical Provisions calculated as a whole</i>	R0290	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€
<i>Best estimate</i>	R0300	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€
<i>Risk margin</i>	R0310	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€
Technical provisions - total				
Technical provisions - total	R0320	7 654,7 K€	23,7 K€	7 678,3 K€
Recoverable from reinsurance contract/SPV and Finite Re after the adjustment for expected losses due to counterparty default - total	R0330	50,3 K€	-1,8 K€	48,5 K€
Technical provisions minus recoverables from reinsurance/SPV and Finite Re - total	R0340	7 604,4 K€	25,5 K€	7 629,8 K€

5.19.01.21.01

Gross Claims Paid (non-cumulative) - Development year (absolute amount), Total Non-Life Business

Accident year / Underwriting year	Accident year [AY]										
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 & +
	C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110
Prior											
N-9											
N-8											
N-7											
N-6											
N-5	55 520,8 K€	6 484,2 K€	104,7 K€	-20,4 K€	0,0 K€	-1,2 K€					
N-4	55 590,1 K€	5 050,0 K€	97,0 K€	8,1 K€	5,0 K€						
N-3	54 117,5 K€	4 935,4 K€	109,1 K€	6,7 K€							
N-2	57 668,7 K€	5 585,6 K€	97,9 K€								
N-1	59 418,1 K€	6 014,4 K€									
N	65 306,2 K€										

5.19.01.21.02

Gross Claims Paid (non-cumulative) - Current year, sum of years (cumulative), Total Non-Life Business

Accident year / Underwriting year	Accident year [AY]	
	In Current year	Sum of years (cumulative)
	C0170	C0180
Prior		
N-9		
N-8		
N-7		
N-6		
N-5	-1,2 K€	62 088,1 K€
N-4	5,0 K€	60 750,2 K€
N-3	6,7 K€	59 168,9 K€
N-2	97,9 K€	63 352,1 K€
N-1	6 014,4 K€	65 432,5 K€
N	65 306,2 K€	65 306,2 K€
Total	71 429,0 K€	376 098,0 K€

S.19.01.21.03

Gross undiscounted Best Estimate Claims Provisions - Development year (absolute amount), Total Non-Life Business

Accident year / Underwriting year	Z0023	Accident year [AY]									
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 & +
	C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290	C0300
Prior											0,0 K€
N-9											
N-8											
N-7						0,0 K€					
N-6				12,3 K€	2,7 K€	0,0 K€		0,0 K€			
N-5			26,2 K€	8,5 K€	0,7 K€	0,0 K€	0,0 K€				
N-4		132,0 K€	4,7 K€	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€					
N-3	6 565,1 K€	105,0 K€	0,0 K€	0,0 K€							
N-2	6 604,7 K€	99,7 K€	0,0 K€								
N-1	6 720,1 K€	100,2 K€									
N	6 920,8 K€										

S.19.01.21.04

Gross discounted Best Estimate Claims Provisions - Current year, sum of years (cumulative), Total Non-Life Business

Accident year / Underwriting year	Z0024	Accident year [AY]										
		Year end (discounted data)										
		C0360										
Prior												0,0 K€
N-9												0,0 K€
N-8												0,0 K€
N-7												0,0 K€
N-6												0,0 K€
N-5												0,0 K€
N-4												0,0 K€
N-3												0,0 K€
N-2												0,0 K€
N-1			100,7 K€									0,0 K€
N			6 950,5 K€									0,0 K€
Total			7 051,1 K€									0,0 K€

S.23.01.01.01
Own funds

		Total C0010	Tier 1 - unrestricted C0020	Tier 1 - restricted C0030	Tier 2 C0040	Tier 3 C0050
Basic own funds before deduction for participations in other financial sector as foreseen in article 68 of Delegated Regulation 2015/35						
Ordinary share capital (gross of own shares)	R0010	0,0 K€	0,0 K€		0,0 K€	
Share premium account related to ordinary share capital	R0030	0,0 K€	0,0 K€		0,0 K€	
Initial funds, members' contributions or the equivalent basic own - fund item for mutual and mutual-type undertakings	R0040	400,0 K€	400,0 K€		0,0 K€	
Subordinated mutual member accounts	R0050	0,0 K€		0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€
Surplus funds	R0070	0,0 K€	0,0 K€			
Preference shares	R0090	0,0 K€		0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€
Share premium account related to preference shares	R0110	0,0 K€		0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€
Reconciliation reserve	R0130	51 545,9 K€	51 545,9 K€			
Subordinated liabilities	R0140	0,0 K€		0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€
An amount equal to the value of net deferred tax assets	R0160	0,0 K€				0,0 K€
Other own fund items approved by the supervisory authority as basic own funds not specified above	R0180	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€
Own funds from the financial statements that should not be represented by the reconciliation reserve and do not meet the criteria to be classified as Solvency II own funds						
Own funds from the financial statements that should not be represented by the reconciliation reserve and do not meet the criteria to be classified as Solvency II own funds	R0220	0,0 K€				
Deductions						
Deductions for participations in financial and credit institutions	R0230	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€	
Total basic own funds after deductions	R0290	51 945,9 K€	51 945,9 K€	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€
Ancillary own funds						
Unpaid and uncalled ordinary share capital callable on demand	R0300	0,0 K€			0,0 K€	
Unpaid and uncalled initial funds, members' contributions or the equivalent basic own fund item for mutual and mutual - type undertakings, callable on demand	R0310	0,0 K€			0,0 K€	
Unpaid and uncalled preference shares callable on demand	R0320	0,0 K€			0,0 K€	0,0 K€
A legally binding commitment to subscribe and pay for subordinated liabilities on demand	R0330	0,0 K€			0,0 K€	0,0 K€
Letters of credit and guarantees under Article 96(2) of the Directive 2009/138/EC	R0340	0,0 K€			0,0 K€	
Letters of credit and guarantees other than under Article 96(2) of the Directive 2009/138/EC	R0350	0,0 K€			0,0 K€	0,0 K€
Supplementary members calls under first subparagraph of Article 96(3) of the Directive 2009/138/EC	R0360	0,0 K€			0,0 K€	
Supplementary members calls - other than under first subparagraph of Article 96(3) of the Directive 2009/138/EC	R0370	0,0 K€			0,0 K€	0,0 K€
Other ancillary own funds	R0390	0,0 K€			0,0 K€	0,0 K€
Total ancillary own funds	R0400	0,0 K€			0,0 K€	0,0 K€
Available and eligible own funds						
Total available own funds to meet the SCR	R0500	51 945,9 K€	51 945,9 K€	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€
Total available own funds to meet the MCR	R0510	51 945,9 K€	51 945,9 K€	0,0 K€	0,0 K€	
Total eligible own funds to meet the SCR	R0540	51 945,9 K€	51 945,9 K€	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€
Total eligible own funds to meet the MCR	R0550	51 945,9 K€	51 945,9 K€	0,0 K€	0,0 K€	
SCR	R0580	21 924,2 K€				
MCR	R0600	5 481,0 K€				
Ratio of Eligible own funds to SCR	R0620	237%				
Ratio of Eligible own funds to MCR	R0640	948%				

S.23.01.01.02
Reconciliation reserve

		C0060
Reconciliation reserve		
Excess of assets over liabilities	R0700	51 945,9 K€
Own shares (held directly and indirectly)	R0710	0,0 K€
Foreseeable dividends, distributions and charges	R0720	0,0 K€
Other basic own fund items	R0730	400,0 K€
Adjustment for restricted own fund items in respect of matching adjustment portfolios and ring fenced funds	R0740	0,0 K€
Reconciliation reserve	R0760	51 545,9 K€
Expected profits		
Expected profits included in future premiums (EPIFP) - Life business	R0770	45,0 K€
Expected profits included in future premiums (EPIFP) - Non-life business	R0780	2 411,9 K€
Total Expected profits included in future premiums (EPIFP)	R0790	2 456,9 K€

S.25.01.21.01
Basic Solvency Capital Requirement

		Gross solvency capital requirement	Simplifications
		C0110	C0120
Market risk	R0010	8 233,9 K€	
Counterparty default risk	R0020	1 606,1 K€	
Life underwriting risk	R0030	48,4 K€	Risque CAT - Simplification par les capitaux sous risque
Health underwriting risk	R0040	18 038,2 K€	
Non-life underwriting risk	R0050	0,0 K€	
Diversification	R0060	-5 750,3 K€	
Intangible asset risk	R0070	0,0 K€	
Basic Solvency Capital Requirement	R0100	22 176,4 K€	

S.25.01.21.02
Calculation of Solvency Capital Requirement

		Value
		C0100
Operational risk	R0130	2 432,4 K€
Loss-absorbing capacity of technical provisions	R0140	0,0 K€
Loss-absorbing capacity of deferred taxes	R0150	-2 684,5 K€
Capital requirement for business operated in accordance with Art. 4 of Directive 2003/41/EC	R0160	0,0 K€
Solvency Capital Requirement excluding capital add-on	R0200	21 924,2 K€
Capital add-on already set	R0210	0,0 K€
Solvency capital requirement	R0220	21 924,2 K€
Other information on SCR		
Capital requirement for duration-based equity risk sub-module	R0400	
Total amount of Notional Solvency Capital Requirements for remaining part	R0410	
Total amount of Notional Solvency Capital Requirements for ring fenced funds	R0420	
Total amount of Notional Solvency Capital Requirements for matching adjustment portfolios	R0430	
Diversification effects due to RFF nSCR aggregation for article 304	R0440	

S.25.01.21.03
Basic Solvency Capital Requirement (USP)

		USP
		C0090
Life underwriting risk	R0030	
Health underwriting risk	R0040	
Non-life underwriting risk	R0050	

S.25.01.21.04
Approach to tax rate

		Yes/No
		C0109
Approach based on average tax rate	R0590	Approach based on average tax rate

S.25.01.21.05
Calculation of loss absorbing capacity of deferred taxes

		LAC DT
		C0130
LAC DT	R0640	-2 684,5 K€
LAC DT justified by reversion of deferred tax liabilities	R0650	-2 684,5 K€
LAC DT justified by reference to probable future taxable economic profit	R0660	0,0 K€
LAC DT justified by carry back, current year	R0670	0,0 K€
LAC DT justified by carry back, future years	R0680	0,0 K€
Maximum LAC DT	R0690	7 136,4 K€

5.28.02.01.01
MCR components

		MCR components	
		Non-life activities	Life activities
		MCR(NL, NL) Result	MCR(NL, L)Result
		C0010	C0020
Linear formula component for non-life insurance and reinsurance obligations	R0010	4 058,8 K€	0,0 K€

5.28.02.01.02
Background information

		Background information			
		Non-life activities		Life activities	
		Net (of reinsurance/ SPV) best estimate and TP calculated as a whole	Net (of reinsurance) written premiums in the last 12 months	Net (of reinsurance/SPV) best estimate and TP calculated as a whole	Net (of reinsurance) written premiums in the last 12 months
		C0030	C0040	C0050	C0060
Medical expense insurance and proportional reinsurance	R0020	6 248,0 K€	80 096,1 K€	0,0 K€	0,0 K€
Income protection insurance and proportional reinsurance	R0030	4,6 K€	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€
Workers' compensation insurance and proportional reinsurance	R0040	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€
Motor vehicle liability insurance and proportional reinsurance	R0050	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€
Other motor insurance and proportional reinsurance	R0060	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€
Marine, aviation and transport insurance and proportional reinsurance	R0070	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€
Fire and other damage to property insurance and proportional reinsurance	R0080	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€
General liability insurance and proportional reinsurance	R0090	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€
Credit and suretyship insurance and proportional reinsurance	R0100	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€
Legal expenses insurance and proportional reinsurance	R0110	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€
Assistance and proportional reinsurance	R0120	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€
Miscellaneous financial loss insurance and proportional reinsurance	R0130	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€
Non-proportional health reinsurance	R0140	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€
Non-proportional casualty reinsurance	R0150	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€
Non-proportional marine, aviation and transport reinsurance	R0160	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€
Non-proportional property reinsurance	R0170	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€

5.28.02.01.03
Linear formula component for life insurance and reinsurance obligations

		Non-life activities	Life activities
		MCR(L, NL) Result	MCR(L, L) Result
		C0070	C0080
Linear formula component for life insurance and reinsurance obligations	R0200	0,0 K€	0,0 K€

5.28.02.01.04
Total capital at risk for all life (re)insurance obligations

		Non-life activities		Life activities	
		Net (of reinsurance/SPV) best estimate and TP calculated as a whole	Net (of reinsurance/SPV) total capital at risk	Net (of reinsurance/SPV) best estimate and TP calculated as a whole	Net (of reinsurance/SPV) total capital at risk
		C0090	C0100	C0110	C0120
Obligations with profit participation - guaranteed benefits	R0210	0,0 K€		0,0 K€	
Obligations with profit participation - future discretionary benefits	R0220	0,0 K€		0,0 K€	
Index-linked and unit-linked insurance obligations	R0230	0,0 K€		0,0 K€	
Other life (re)insurance and health (re)insurance obligations	R0240	0,0 K€		0,0 K€	
Total capital at risk for all life (re)insurance obligations	R0250		0,0 K€		0,0 K€

5.28.02.01.05
Overall MCR calculation

		C0130
Linear MCR	R0300	4 058,8 K€
SCR	R0310	21 924,2 K€
MCR cap	R0320	9 865,9 K€
MCR floor	R0330	5 481,0 K€
Combined MCR	R0340	5 481,0 K€
Absolute floor of the MCR	R0350	2 500,0 K€
Minimum Capital Requirement	R0400	5 481,0 K€

5.28.02.01.06
Notional non-life and life MCR calculation

		Non-life activities	Life activities
		C0140	C0150
Notional linear MCR	R0500	4 058,8 K€	0,0 K€
Notional SCR excluding add-on (annual or latest calculation)	R0510	21 924,2 K€	0,0 K€
Notional MCR cap	R0520	9 865,9 K€	0,0 K€
Notional MCR floor	R0530	5 481,0 K€	0,0 K€
Notional Combined MCR	R0540	5 481,0 K€	0,0 K€
Absolute floor of the notional MCR	R0550	2 500,0 K€	0,0 K€
Notional MCR	R0560	5 481,0 K€	0,0 K€